

# Candidates au Grand Conseil: PDC

## Au Grand Conseil

- Bachmann Delphine
  - Von Arx-Vernon Anne-Marie
  - Bidaux-Rodriguez Patricia
  - Bocquet Claude
  - Casutt Martine
  - Chaker-Mangeat Alia
  - Deluermoz Cosima
  - Dupont Thérèse
  - Gache Hélène
  - Gioria Gaëlle
  - Kunz Laurence
  - Engelberts-Leone Marie-Thérèse
  - Frischknecht Catherine
  - Khattabi Houda
  - Makki Michela (Michèle)
  - Merle Emmanuelle
  - Moroni Catherine
  - Meissner Reyfer Christine (Christina)
  - Neuder Isabelle
  - Schrag Sylviane
  - Steinberg Candrian Melinda
  - Rys Alexandra
  - Tomasi Christine
  - Vuarnoz Emanuela (Emmanuelle)
-

# Candidates au Grand Conseil: GenevoisesPLR

## Au Grand Conseil

- BARBIER-MUELLER Diane
  - BERSIER Julie
  - BÖHLER Frances (BÖHLER-GOODSHIP Elizabeth) membre du comité
  - BOUVIER Christine
  - CORNU Renate
  - DE CANDOLLE Beatriz
  - DE MONTMOLLIN Simone
  - DE PLANTA Francine
  - DESFAYES Natacha (BUFFET-DESFAYES)
  - FISS Joëlle
  - FONTANET Nathalie
  - GIACOBINO Donata (GIACOBINO-FROIDEVAUX Nadia)
  - HARDYN Nathalie
  - JAY Sylvie membre du comité
  - KÄMPFEN Véronique
  - MORAND Louise
  - OPPLIGER Danielle
  - RIGOTTI Maria (Helena) membre du comité
  - ROULLET Michèle
  - SOMMER Monika
  - ZUBER Céline (ROY)
-

# Candidates au Grand Conseil: MCG

## Au Grand Conseil

- Roch Ana
- Le Joncour Brülhart Céline
- Magnin Danièle
- Sapin Françoise
- Golay Sandra
- Sonderegger Gabriela
- Saas Alexandra
- Pascarella Louise
- Chaoui Laila
- Vendrell Marie
- Menetrey Yasmine
- Menetrey Joelle
- Bencker Jeanne
- Delmenico Janine
- Shlyapina Elena
- Yau Helen
- Cover Sabina
- Belcastro De Luca Nathalie
- Baiunco Aurora
- Besse Muriel
- Naine Marie Josée
- Loosli Clarence
- Emonet Sarah
- Pierre Toussaint Sircée
- Beun Kristine
- Bissat Marie Angeline
- Guisy Milène

---

# Candidates au Grand Conseil: Les Verts

## Au Grand Conseil

- Bänziger Ruth, Conseillère administrative à Onex
  - Bonvin Bonfanti Anne, responsable du groupe de travail égalité
  - Bui Aurore
  - Desbiolles Sophie
  - Descombes Isabelle
  - Geoffroy Elias
  - Hartmann Esther, Députée suppléante au Grand Conseil et Conseillère municipale à Meyrin
  - Klopfenstein Broggini Delphine, Députée au Grand Conseil
  - Latour Sabine
  - Macchiavelli Marta Julia, Conseillère municipale à Thônex
  - Pasquier-Eichenberger Isabelle
  - Perler-Isaaz Frédérique, Députée au Grand Conseil et vice-présidente des Verts genevois
  - Saa-Baud Yubitza, Conseillère municipale à Onex
  - Schaufelberger Esther, Conseillère municipale à Vernier
  - Tschudi Paloma
  - Uzma Khamis Vannini, Conseillère municipale en ville de Genève
  - Van Woerden Wendy
-

# Soirée speed-dating aux Halles de l'Île



Le 5 février 2018 s'est tenue une soirée « speed-dating » aux Halles de l'Île, qui a rassemblé des femmes politiciennes dans le but de promouvoir les femmes en politique.

Le souhait des organisatrices était de faire un événement interparti, convivial, avec la possibilité pour les candidates au Grand Conseil de se connaître entre elles.

L'événement a remporté un grand succès!

Soixante-six candidates ont joué le jeu de l'échange avec enthousiasme.

Chacune a pu parler d'elle et faire part des raisons qui l'ont encouragée à être candidate au Grand Conseil genevois en 2018.

La présidente du CLAFG, Stéphanie Metzger del Campo, a prononcé un discours d'ouverture pour souhaiter la bienvenue à

chacune des candidates présentes.

L'événement était ouvert à toutes les listes. Les candidates restaient douze minutes à une table de six personnes et ont changé quatre fois de table.

Ensuite, toutes ont pu participer à un apéritif.

Madame la Conseillère d'Etat Anne Emery Torracinta ainsi que les Messieurs les Conseillers d'Etat, Luc Barthassat et Serge dal Busco ont été présents une partie de la soirée.

---

## **Votations du 4 mars 2018: les prises de position de femmes politiques**

### **Votations du 4 mars 2018: les prises de position de femmes politiques**

6 femmes vous présentent leurs arguments.

Pour les consulter, deux possibilités :

- [Lire le PDF en ligne](#) ;
- Consultez les avis directement ci-dessous.



# NOUVELLES POLITIQUES

Prises de position

## LES SUJETS DES PROCHAINES VOTATIONS

### A. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'article du 18 juin 2017 concernant le nouveau régime financier 2021?  
**OUI POUR (PL, LA, SAC, PLU, UDC, MCI, PDC)**  
 Université nouvelle des partis

2. Acceptez-vous l'initiative populaire du 11 décembre 2016 «OUI à la suppression des références radio et télévision (suppression des références 8Mag)»?  
 Sujet traité par : Céline Amouroux (DAS, Les Mazzoni (DAS))

### B. VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

1. Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 26 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la distribution de 7'500'000 F des dépenses générales des départements finances et logement, construction et aménagement, culture et sports, espaces urbains et extérieurs, coopération sociale et solidarité, par rapport à l'exercice précédent?  
 Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 26 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la distribution de 342'000 F des dépenses pour la Sécurité internationale par rapport à l'exercice précédent?  
 Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 26 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la distribution de 362'100 F des dépenses pour l'encouragement à la culture du Département de la culture et des sports dans les groupes de comptes 013 (activités de fournitures et autres marchandises), 215 (activités de matériel par des tiers) et 219 (honoraires et prestations de services par rapport à l'exercice précédent)?  
 Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal du 26 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la distribution de 30'000 F des dépenses pour les Activités de recherche scolaire par rapport à l'exercice précédent?  
 Sujet traité par : Michèle Poulet (DAS), Anne Arlet (DAS)

2. Acceptez-vous l'initiative communale N.6 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus nominales»? Acceptez-vous le contre-projet à l'initiative communale N.6 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus nominales»?  
 Question subsidiaire: Si l'initiative communale N.6 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus nominales» et le contre-projet sont acceptés, lequel des deux s'applique-t-il?  
 Sujet traité par : Brigitte Studer (DAS), Marguette de Chastigny (DAS)  
**SOUTIEN AU CONTRE-PROJET** (sans en détail)

3. Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève, du 17 mai 2017 (P.1218) approuvant un projet de modification des limites de zones (ZC 29 800-810), permettant la création d'une zone de développement Z, situés entre le chemin Molin-Dubois, le chemin de la Touraille, le chemin des Gêlés et la Place du Petit-Saconnex, toutes cadastrales 87 et 90, secteur Genève Petit-Saconnex?  
**OUI POUR / OUI CONTRE** - Pas de texte

### C. VOTATION COMMUNALE: BEPNEK

1. Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Bérenex, du 19 juin 2017 prévoyant formellement le projet de plan local d'urbanisme de quartier No 20'000 -Saint-Mathieu- situé aux parcelles Nos 2214, 2271, 2277, 6193 et 7084 de la commune de Bérenex, sous les réserves et conditions exprimées?  
**OUI POUR / OUI CONTRE** - Pas de texte

### VOTATION COMMUNALE: CHÈNE-BOUGÈRES

1. - Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries, du 8 avril 2017, prévoyant formellement le projet de modification des limites de zones (ZC) plan No 20'000-811 sur le territoire de la commune de Chêne-Bougeries (création d'une zone de développement Z4 et d'une zone bois-et-forêt), à la route Jean-Jacques Rigault?  
 - Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries, du 8 avril 2017, prévoyant formellement le projet de plan local d'urbanisme de quartier No 20'000-811 Chêne-Bougeries (route Jean-Jacques Rigault) réserves et conditions exprimées?  
**OUI POUR / OUI CONTRE** - Pas de texte

## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire du 11 décembre 2016 «OUI à la suppression des références radio et télévision (suppression des références 8Mag)»?



Commission  
 Consultative Fédérale  
 Préparatoire à l'IP  
 2016

À travers vos arguments, l'initiative fédérale vous propose de voter en faveur ou contre la suppression des références radio et télévision.

Deux arguments principaux, les fins de ce projet de loi, sont présentés au sein de la proposition de loi. Le premier, la suppression de la référence 8Mag, vise à modifier le système d'attribution des fréquences radio. Le second argument est la suppression de la référence 8TV, qui vise à modifier le système d'attribution des fréquences de télévision.

Acceptez-vous le projet de loi? Le projet de loi propose de supprimer la référence 8Mag et la référence 8TV. Le projet de loi propose également de modifier le système d'attribution des fréquences radio et télévision.

Acceptez-vous le projet de loi? Le projet de loi propose de supprimer la référence 8Mag et la référence 8TV. Le projet de loi propose également de modifier le système d'attribution des fréquences radio et télévision.



## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire du 11 décembre 2015 « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances bilog) »?



Corinne Schürmann  
Députée

**NON**

### « Le Bilog », l'information en danger

Avec le déclin des émissions sur Internet, Facebook ou sur les applications mobiles, presque tout le monde profite du service public audiovisuel. Sa qualité est menacée dans le monde entier par l'initiative du Bilog qui veut supprimer les redevances radio et télévision. Une conséquence sera la baisse de qualité.

Compte sur cela que des députés de ce parti ont voté en faveur d'une initiative qui vise à supprimer les redevances radio et télévision. Cette initiative est une menace pour la qualité de l'information. Elle est contraire à l'intérêt de la Suisse.

### On peut parler à la télévision

Une fois la redevance abolie, il ne restera plus qu'à payer. La redevance est d'ailleurs bien plus élevée qu'il n'y a lieu de le croire. Elle est de 100 francs par an pour les adultes et de 50 francs pour les enfants. Elle est donc bien plus élevée que les redevances des autres pays. Elle est donc bien plus élevée que les redevances des autres pays.



## VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

1. Acceptez-vous la délimitation du Conseil municipal de la Ville de Genève du 25 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 1'000'000 F des dépenses générales des départements finances et logement, construction et aménagement, culture et sports, espaces verts et sécurité, cohésion sociale et solidarité, par rapport à l'exercice précédent?

Acceptez-vous la délimitation du Conseil municipal de la Ville de Genève du 25 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 343'000 F des dépenses pour la Solidarité internationale par rapport à l'exercice précédent?

Acceptez-vous la délimitation du Conseil municipal de la Ville de Genève du 25 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 963'160 F des dépenses dans l'encouragement à la culture du Département de la culture et des sports dans les grandes et petites manifestations et autres manifestations, 315 (personnel de matériel par des tiers) et 210 (honoraires et prestations de service) par rapport à l'exercice précédent?

Acceptez-vous la délimitation du Conseil municipal du 25 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 150'000 F des dépenses pour les Allocations de rente sociale par rapport à l'exercice précédent?



Anne Bizio  
Conseillère municipale

**NON**

### Réduire le NON sur certains budgétaires en Ville de Genève

Ces budgets sont destinés à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale. Ils sont destinés à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale. Ils sont destinés à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale.

Il faut rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.



## VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

### « Le Bilog », l'information en danger

Avec le déclin des émissions sur Internet, Facebook ou sur les applications mobiles, presque tout le monde profite du service public audiovisuel. Sa qualité est menacée dans le monde entier par l'initiative du Bilog qui veut supprimer les redevances radio et télévision. Une conséquence sera la baisse de qualité.

Compte sur cela que des députés de ce parti ont voté en faveur d'une initiative qui vise à supprimer les redevances radio et télévision. Cette initiative est une menace pour la qualité de l'information. Elle est contraire à l'intérêt de la Suisse.



Nathalie Baudouin  
Conseillère municipale

**OUI**

### On peut parler à la télévision

Une fois la redevance abolie, il ne restera plus qu'à payer. La redevance est d'ailleurs bien plus élevée qu'il n'y a lieu de le croire. Elle est de 100 francs par an pour les adultes et de 50 francs pour les enfants. Elle est donc bien plus élevée que les redevances des autres pays.

Compte sur cela que des députés de ce parti ont voté en faveur d'une initiative qui vise à supprimer les redevances radio et télévision. Cette initiative est une menace pour la qualité de l'information. Elle est contraire à l'intérêt de la Suisse.

### On peut parler à la télévision

Une fois la redevance abolie, il ne restera plus qu'à payer. La redevance est d'ailleurs bien plus élevée qu'il n'y a lieu de le croire. Elle est de 100 francs par an pour les adultes et de 50 francs pour les enfants. Elle est donc bien plus élevée que les redevances des autres pays.

Compte sur cela que des députés de ce parti ont voté en faveur d'une initiative qui vise à supprimer les redevances radio et télévision. Cette initiative est une menace pour la qualité de l'information. Elle est contraire à l'intérêt de la Suisse.



## VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

Acceptez-vous l'initiative communale IN-5 « Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales »? Acceptez-vous le contre-projet à l'initiative communale IN-5 « Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales »?

Question subsidiaire: Si l'initiative communale IN-5 « Pour des Fêtes de Genève plus courtes et plus conviviales » et le contre-projet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence?



Valérie de Chazotte  
Conseillère municipale

**NON**

Les fêtes de Genève sont une tradition importante de la ville. Elles sont destinées à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale. Elles sont destinées à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale.

Les fêtes de Genève sont une tradition importante de la ville. Elles sont destinées à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale. Elles sont destinées à la culture, à la solidarité internationale et à la cohésion sociale.

Il faut rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.

Il faut aussi rappeler que le budget prévisionnel proposé au Conseil Municipal pour l'exercice 2017 est de 1'000'000'000 francs. Il est donc bien plus élevé que les budgets des autres villes.



## VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

Acceptez-vous l'initiative communale IN-5 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus conviviales»? Acceptez-vous le contreprojet à l'initiative communale IN-5 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus conviviales»?

Question subsidiaire: Si l'initiative communale IN-5 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus conviviales» et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence?



Ingrid Dulac  
Conseillère municipale  
DC

OUI

### Où la l'initiative In-5 «Pour des Filles de Genève plus courtes et plus conviviales»

Ensemble à gauche soutient cette initiative, refuse la contre-projet additionnel et vote «OUI» à la proposition du Conseil municipal et préfère ainsi l'initiative en cas de double acceptation.

L'ensemble de l'initiative est pour nous le seul moyen pour arriver à un véritable réajustement du concept. Il faut en faire aussi le programme politique et commercial, qui est supporté d'être les touristes à Genève pendant l'été. Les filles sont devenues beaucoup plus étonnées, plus longues, plus sûres. Elles ont de l'argent public sur Genève. Elles ont une formation de leur part, de leur formation additionnelle que nous de Genève ont nous, des initiatives françaises sont intéressées. Les parties prennent à plus de 9 millions de francs.

L'initiative propose de mettre en place des filles qui permettraient la solidarité et les échanges culturels pour la population, genevoise et non-genevoise, basé sur un concept artistique, culturel et social. Elle tente de faire des filles de manière à protéger les initiatives et les idées mais contre les initiatives, notamment de la manière, il s'agit d'élaborer une large place à la diversité culturelle, de demander des initiatives, plus nombreuses et de donner l'impulsion sur le social et les

parties. Si l'ensemble à gauche n'est pas en mesure et un réajustement complexe basé sur le Plan de Prévision, le programme et les autres questions et celle de la réduction des coûts, présentés dans le texte de l'initiative, pourront se négocier au moment de la mise en application.

Le Contre-projet «le fait est un ensemble sur une grande de base. En effet, il se trouve que le problème de base est en fait la réduction de l'organisation des filles à Genève. Elles ont une formation de leur part, de leur formation additionnelle que nous de Genève ont nous, des initiatives françaises sont intéressées. Les parties prennent à plus de 9 millions de francs.

Où la l'initiative est proposée une solution multiple et expérimentales sont:

- plus de qualité artistique, culturelle, sociale et commerciale
- le maintien des lieux d'artifice
- moins de coûts pour les habitants et moins d'impulsion et d'impact sur le fait
- plus de respect pour l'environnement.



# Votations du 24 septembre 2017: les prises de position de femmes politiques

## Votations du 24 septembre 2017: les prises de position de femmes politiques

9 femmes vous présentent leurs arguments.

Pour les consulter, deux possibilités :

- [Lire le PDF en ligne](#) ;

# Consultez les avis directement ci-dessous.



## D. VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

- **Adoptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'il est relatif à la dotation de 1'081'000 F des dépenses générales des départements fédéraux et logement, construction et aménagement, culture et sports, services urbains et sécurité, relations sociales et scolaires, par rapport à l'exercice précédent?**
  - **Adoptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'il est relatif à la dotation de 1'081'000 F des dépenses pour la Sécurité et tranquillité par rapport à l'exercice précédent?**
  - **Adoptez-vous la Délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 29 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'il est relatif à la dotation de 162'300 F des dépenses dans l'enseignement à la culture et des sports dans les groupes de classes 210 (clubs de sports et autres associations), 210 (clubs de loisirs par club) et 210 (clubs de sports et associations de loisirs) par rapport à l'exercice précédent?**
  - **Adoptez-vous la délibération du Conseil municipal du 29 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'il est relatif à la dotation de 158'900 F des dépenses pour les Allocations de rentrée scolaire par rapport à l'exercice précédent?**
- Sujet traité par : **Alex SCHIRM** et son équipe dans les émissions radio pour la **OUI**, **Alina APOSTOL** **NOI**

## LES SUJETS DES PROCHAINES VOTATIONS

### A. VOTATION FÉDÉRALE

1. **Acceptez-vous l'art. 64 de la loi fédérale du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» révisé)?**  
Sujet traité par : **Daphné Knapf** et son équipe (OUI), **Clara Malinver** (NOI)
2. **Acceptez-vous l'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée?**  
Sujet traité par : **Anne-Marie von der Weiden** (OUI), **Jocelyne Halber** (NOI)
3. **Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le régime de la prévoyance vieillesse 2020, (sous réserve de l'aboutissement du référendum)?**  
Sujet traité par : **Anne-Marie von der Weiden** (OUI), **Jocelyne Halber** (NOI)

### B. VOTATION CANTONALE

1. **Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cst. Ge)** (Renforcer les droits populaires) (1411), du 24 février 2017?  
Sujet traité par : **Nicole Volkmar** (OUI), **Mathilde Schwaiblmair** (NOI)

### C. VOTATION COMMUNALE: CAROUSE

1. **Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Commune de Carouge, du 17 février 2017 relative à l'ouverture d'un vote de consultation du Cst. 10 900 000 - Cst. 14 198 000 - concernant surtout le rôle de la commune, surtout à la reconstruction du Théâtre de Carouge/Mairie de Genève, au rue Joseph-Ducloux 13?**  
Sujet traité par : **Elisa CAMBER** (OUI), **Sabrina Bontingweg** (NOI)

## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'art. 6 de la loi fédérale du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» révisé)?



Daphné Knapf  
Département  
Développement



### Définir et évaluer

OUI à une loi de sécurité alimentaire

Plus que l'agriculture suisse est de plus en plus sensible à une production respectueuse de l'environnement, les citoyens exigent une politique agricole qui protège l'eau, le sol et l'air. La loi fédérale «contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» de l'art. 6 de la loi fédérale du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

En effet, ce projet conditionne surtout le financement à partir des mesures de soutien à l'agriculture et de la production de produits agricoles. Il est essentiel d'assurer la sécurité de la production et de la consommation de produits agricoles.

Seule une agriculture durable peut assurer l'approvisionnement durable de la population en Suisse comme à l'étranger. Il est essentiel d'assurer la sécurité de la production et de la consommation de produits agricoles.

Il est essentiel de garantir que les produits agricoles suisses sont de qualité et respectent les normes de sécurité alimentaire. Les citoyens exigent une politique agricole qui protège l'eau, le sol et l'air. La loi fédérale «contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» de l'art. 6 de la loi fédérale du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

En effet, ce projet conditionne surtout le financement à partir des mesures de soutien à l'agriculture et de la production de produits agricoles. Il est essentiel d'assurer la sécurité de la production et de la consommation de produits agricoles.

Seule une agriculture durable peut assurer l'approvisionnement durable de la population en Suisse comme à l'étranger. Il est essentiel d'assurer la sécurité de la production et de la consommation de produits agricoles.

## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'art. 6 de la loi fédérale du 14 mars 2017 sur la sécurité alimentaire (contre-projet direct à l'initiative populaire «Pour la sécurité alimentaire» révisé)?



Clémentine OUI, Jeanne & Gaëlle



### Pour la sécurité alimentaire, vraiment?

La loi de l'initiative est pour garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

La loi de l'initiative est pour garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

La loi de l'initiative est pour garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

C'est la loi de l'initiative qui garantit la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

C'est la loi de l'initiative qui garantit la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

C'est la loi de l'initiative qui garantit la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population. Elle vise à garantir la sécurité alimentaire de la population.

## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée?



Anne-Marie von der Weiden



Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (sous réserve de l'aboutissement du référendum)?



Anne-Marie von der Weiden



### OUI à la Loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 (FF 2017 201)

Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.

Actuellement la prévoyance vieillesse est soumise à un problème de financement à terme et c'est une question de bon sens d'ajuster le système. L'art. 6 de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur le financement additionnel de 1.605 par le biais d'un relèvement de la base de la valeur ajoutée, permet de garantir et d'étendre une politique d'agriculture.



## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum?

**NON à PV 200, NON à une possible réforme des retraites**



**NON**

La motion Examiné à la suite de la loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum. La proposition de loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum. La proposition de loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum.

Les propositions de loi fédérales du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum. La proposition de loi fédérale du 17 mars 2017 sur la réforme de la prévoyance vieillesse 2020 sous réserve de l'abandonnement du référendum.



## VOTATION CANTONALE

Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017?

**Parvenir la participation au débat démocratique**



**OUI**

Les élections fédérales du 20 novembre 2017 ont permis de constater que la participation électorale a diminué. La loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017.

La loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017. Cette loi vise à renforcer la participation citoyenne et à améliorer le processus de prise de décision.



## VOTATION CANTONALE

Acceptez-vous la loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017?

**Tout de démocrate (un) la démocrate!**



**NON**

La loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017. Cette loi vise à renforcer la participation citoyenne et à améliorer le processus de prise de décision.

La loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève (Cet-Ge) (Ratification des droits populaires) (1917), du 24 février 2017. Cette loi vise à renforcer la participation citoyenne et à améliorer le processus de prise de décision.



## VOTATION COMMUNALE : CAROUGE

Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Carouge, du 21 février 2017 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 50'000'000 - dont 20'000'000 - uniquement affecté à la charge de la commune, destiné à la reconstruction de Théâtre de Carouge/Rhône de Genève, sis rue Joseph-Gilard, 137?

**Théâtre de Carouge : promouvoir le développement et un nouveau bâtiment**



**OUI**

Le théâtre de Carouge, sis rue Joseph-Gilard, 137, est un lieu de vie et de culture. La reconstruction de ce théâtre est essentielle pour la commune de Carouge.

Le théâtre de Carouge, sis rue Joseph-Gilard, 137, est un lieu de vie et de culture. La reconstruction de ce théâtre est essentielle pour la commune de Carouge.



## VOTATION COMMUNALE : CAROUGE

Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la commune de Carouge, du 21 février 2017 relative à l'ouverture d'un crédit de construction de CHF 50'000'000 - dont 20'000'000 - uniquement affecté à la charge de la commune, destiné à la reconstruction de Théâtre de Carouge/Rhône de Genève, sis rue Joseph-Gilard, 137?

**NON - un bâtiment culturel et moderne**



**NON**

Le théâtre de Carouge, sis rue Joseph-Gilard, 137, est un lieu de vie et de culture. La reconstruction de ce théâtre est essentielle pour la commune de Carouge.

Le théâtre de Carouge, sis rue Joseph-Gilard, 137, est un lieu de vie et de culture. La reconstruction de ce théâtre est essentielle pour la commune de Carouge.



## VOTATION EN VILLE DE GENÈVE

- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 1'000'000 Fr des dépenses générales des départements Éducation et Jeunesse, Culture, Sport, Espaces Urbains et Sécurité, Culture, Jeunesse, Culture et Solidarité, par rapport à l'exercice précédent?
- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 340'000 Fr des dépenses pour la Sécurité internationale par rapport à l'exercice précédent?
- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 900'100 Fr des dépenses dans l'enseignement à la suite de la suppression de la section des sports dans les groupes de comptes 353 (Sports de l'Environnement) et autres non-sportifs, 315 (Section de matériel par des biens) et 316 (Personnel et prestations de services) par rapport à l'exercice précédent?
- Acceptez-vous la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 28 avril 2017 approuvant le budget 2017, en tant qu'elle prévoit la diminution de 150'000 Fr des dépenses pour les Associations de jeunesse sociale par rapport à l'exercice précédent?



# Votations du 21 mai 2017: les prises de position de femmes politiques

## Votations du 21 mai 2017: les prises de position de femmes politiques

6 femmes vous présentent leurs arguments.

Pour les consulter, deux possibilités :

- [Lire le PDF en ligne ;](#)
- Consultez les avis directement ci-dessous.



## LES SUJETS DES PROCHAINES VOTATIONS

### A. VOTATION FÉDÉRALE

1. Accepter-vous la loi du 30 septembre 2018 sur l'énergie (L.Éne) ?

Sujet traité par : Lina Mazzoni (UD), Céline Amaraoui (NOR)

### B. VOTATIONS CANTONALES

1. Accepter-vous l'initiative populaire (IP) « Pour la valorisation et l'engagement de la Maison Internationale des Associations » ?

Sujet traité par : Nicole Haldener (UD), Mathias Furlanet (NOR)

2. Accepter-vous la loi modifiant la loi sur les Transports publics généraux (TPG) (L. 188) du 23 septembre 2018 ?

Sujet traité par : Anne-Marie von Ardenne (UD), Jocelyne Huber (NOR)

### C. VOTATION COMMUNALE, ONEX

1. Accepter-vous la distribution du Canal municipal de la commune d'Onex, du 6 septembre 2018 soumise au vote de 7% (13200) pour transférer la propriété exclusive de la phase d'Onex-Peire au service de puisage local ?

Par l'Assemblée communale.



## VOTATION FÉDÉRALE

Accepter-vous la loi du 30 septembre 2018 sur l'énergie (L.Éne) ?



Lina Mazzoni  
Conseillère nationale  
UD

OUI

Pour des énergies propres et locales, l'objectif énergétique 2050.

La loi que j'accepte, nous assure l'opportunité de notre engagement de soutenir et garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique. La stratégie énergétique 2050, soutenue par les associations environnementales, les représentants de l'économie et les citoyens, nous permettra d'atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques.

Une opportunité pour l'emploi. Actuellement, nous dépendons à 70% de l'étranger et nous approvisionnons en grande partie nos besoins en énergie fossile, ce qui revient à exporter 18 milliards de francs suisses annuellement pour le pétrole, le gaz et l'uranium à l'étranger. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

L'énergie la plus propre est celle qui est produite localement. Les données et l'efficacité énergétique permettent de réduire notre consommation sans toucher à notre bien-être. En Suisse, la consommation électrique par habitant est élevée et cela diminue sans grandes années

et de garantir le confort et les coûts. L'objectif est de réduire la consommation de 50% de nos besoins en énergie fossile. Cela nous permettra de réduire la consommation de notre pays et de garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique.

Enfin, nous pourrions développer l'énergie locale et créer de nombreux emplois. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

Enfin, nous pourrions développer l'énergie locale et créer de nombreux emplois. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

## VOTATION FÉDÉRALE

Accepter-vous la loi du 30 septembre 2018 sur l'énergie (L.Éne) ?



Nicole Haldener  
Conseillère nationale  
UD

NON

Voilà un bel état de fait. Les propositions de loi qui ont été soumises au parlement ont été rejetées. C'est pourquoi nous devons nous concentrer sur la loi du 30 septembre 2018 sur l'énergie.

La stratégie énergétique en matière de production d'énergie est un défi majeur. Nous devons nous concentrer sur la production d'énergie propre et locale. Cela nous permettra de réduire notre consommation de pétrole, de gaz et d'uranium à l'étranger. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

La loi que j'accepte, nous assure l'opportunité de notre engagement de soutenir et garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique. La stratégie énergétique 2050, soutenue par les associations environnementales, les représentants de l'économie et les citoyens, nous permettra d'atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques.

Une opportunité pour l'emploi. Actuellement, nous dépendons à 70% de l'étranger et nous approvisionnons en grande partie nos besoins en énergie fossile, ce qui revient à exporter 18 milliards de francs suisses annuellement pour le pétrole, le gaz et l'uranium à l'étranger. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

## VOTATIONS CANTONALES

Accepter-vous l'initiative populaire 150 « Pour la valorisation et l'engagement de la Maison Internationale des Associations » ?



Nicole Haldener  
Conseillère nationale  
UD

OUI

L'engagement essentiel pour le développement durable de Genève est de garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique. Cela nous permettra de réduire notre consommation de pétrole, de gaz et d'uranium à l'étranger. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

La loi que j'accepte, nous assure l'opportunité de notre engagement de soutenir et garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique. La stratégie énergétique 2050, soutenue par les associations environnementales, les représentants de l'économie et les citoyens, nous permettra d'atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques.

## VOTATIONS CANTONALES

Accepter-vous l'initiative populaire 150 « Pour la valorisation et l'engagement de la Maison Internationale des Associations » ?



Nicole Haldener  
Conseillère nationale  
UD

NON

La loi que j'accepte, nous assure l'opportunité de notre engagement de soutenir et garantir la sécurité de notre approvisionnement énergétique. La stratégie énergétique 2050, soutenue par les associations environnementales, les représentants de l'économie et les citoyens, nous permettra d'atteindre nos objectifs énergétiques et climatiques.

Une opportunité pour l'emploi. Actuellement, nous dépendons à 70% de l'étranger et nous approvisionnons en grande partie nos besoins en énergie fossile, ce qui revient à exporter 18 milliards de francs suisses annuellement pour le pétrole, le gaz et l'uranium à l'étranger. Grâce à la stratégie énergétique, nous pourrions progressivement ces importations coûteuses et développer l'énergie locale. C'est un atout pour l'économie et cela permettra la création de nombreux emplois, dans la production et l'innovation, mais également dans le secteur du bâtiment notamment.

**VOTATIONS CANTONALES**  
 Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 66 – 11808), du 23 septembre 2016 ?



**OUI**

Cela le 20 mai 2017 a la loi modifiant la loi sur les transports publics genevois. Le 19 mai 2016, le parlement genevois a accepté l'initiative populaire "OUI" des femmes. Une loi sur les transports publics genevois. Cette initiative populaire vous offre, si une loi est adoptée, de modifier les tarifs des transports publics genevois (TPG) et ainsi de modifier les tarifs de transport. Cette initiative populaire est soumise à un vote de la loi.

Plusieurs fois, le Conseil cantonal a déjà voté sur les transports publics genevois (TPG). A l'été 2016, les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés. Les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés. Les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés.

**VOTATIONS CANTONALES**  
 Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les Transports publics genevois (LTPG) (H 1 66 – 11808), du 23 septembre 2016 ?



**NON**

Telle que proposée, la loi sur les transports publics genevois (LTPG) ne permet pas de modifier les tarifs de transport. Elle ne permet pas de modifier les tarifs de transport. Elle ne permet pas de modifier les tarifs de transport.

Plusieurs fois, le Conseil cantonal a déjà voté sur les transports publics genevois (TPG). A l'été 2016, les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés. Les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés.

Le 19 mai 2016, le parlement genevois a accepté l'initiative populaire "OUI" des femmes. Une loi sur les transports publics genevois. Cette initiative populaire vous offre, si une loi est adoptée, de modifier les tarifs des transports publics genevois (TPG) et ainsi de modifier les tarifs de transport. Cette initiative populaire est soumise à un vote de la loi.

Plusieurs fois, le Conseil cantonal a déjà voté sur les transports publics genevois (TPG). A l'été 2016, les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés. Les amendements à la loi sur les transports publics genevois ont été adoptés.

**Contact**  
 CHRS  
 2 place de la Serpentine  
 CH-1204 Genève  
 www.chfg.ch  
 contact@chfg.ch  
 +41 22 310 66 55

# NouvELles politiques: les prises de position de femmes politiques

## Votations du 12 février 2017 : les prises de position de femmes politiques

6 femmes vous présentent leurs arguments.

Pour les consulter, deux possibilités :

- [Lire le PDF en ligne ;](#)

Consultez les avis directement ci-dessous.



LES SUJETS DES PROCHAINES VOTATIONS

A. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 concernant la rationalisation facilitée des échanges de la troisième génération ?

Supplément par : Laurence Feltmann-Rado (D), Céline Ammann (NCA)

2. Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ? (FCR05)

Supplément par : Roselin de Cavallio (D), Lisa Mäurer (NCA)

3. Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales et vue de renforcer la compétitivité de l'auto-entreprise suisse. En sur la réforme de l'imposition des entreprises et (RE 07)

Supplément par : Genevieve Arnold (D), Jocelyne Halter (NCA)



VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 concernant la rationalisation facilitée des échanges de la troisième génération ?

Pour un avis relatif à l'imposition des jeunes entrepreneurs de la 3e génération.

L'offre qui vous est proposée le 16 février 2017 est une initiative. Il s'agit d'élaborer complètement une proposition de loi qui sera présentée au Conseil fédéral. Elle sera présentée à la fin de la législature (à la fin de l'année 2018) et sera soumise à la votation fédérale.

Plusieurs que vous pouvez émettre de toute façon déposer une demande de loi ou d'initiative parlementaire. Mais les initiatives parlementaires sont plus faciles à déposer et se font plus facilement.

Cette initiative est d'actualité plus importante que d'habitude, une nouvelle loi sur la fiscalité va entrer en vigueur en 2018 avec des variations plus fortes qu'habituellement. Ce sont des changements importants que les jeunes qui se lancent dans une entreprise ou qui veulent reprendre une affaire ont besoin de connaître.

Si vous êtes un jeune entrepreneur, vous pouvez bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser. Le parlement fédéral a mis en place des dispositions qui permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.

Il est donc extrêmement important que vous soyez au courant de ces dispositions. Elles vous permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.



Laurence Feltmann-Rado, Conseillère fédérale, D



Céline Ammann, Conseillère fédérale, NCA



Roselin de Cavallio, Conseillère fédérale, D



Lisa Mäurer, Conseillère fédérale, NCA

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 concernant la rationalisation facilitée des échanges de la troisième génération ?

La 11e législature fédérale nous propose une initiative de loi relative à la rationalisation facilitée des échanges de la troisième génération. Cette initiative vise à simplifier les procédures de transmission d'entreprises familiales et de faciliter la reprise d'entreprises par les jeunes.

Plusieurs que vous pouvez émettre de toute façon déposer une demande de loi ou d'initiative parlementaire. Mais les initiatives parlementaires sont plus faciles à déposer et se font plus facilement.

Cette initiative est d'actualité plus importante que d'habitude, une nouvelle loi sur la fiscalité va entrer en vigueur en 2018 avec des variations plus fortes qu'habituellement. Ce sont des changements importants que les jeunes qui se lancent dans une entreprise ou qui veulent reprendre une affaire ont besoin de connaître.

Si vous êtes un jeune entrepreneur, vous pouvez bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser. Le parlement fédéral a mis en place des dispositions qui permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.

Il est donc extrêmement important que vous soyez au courant de ces dispositions. Elles vous permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.



Céline Ammann, Conseillère fédérale, NCA



Laurence Feltmann-Rado, Conseillère fédérale, D



Roselin de Cavallio, Conseillère fédérale, D



Lisa Mäurer, Conseillère fédérale, NCA

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ? (FCR05)

Le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FCR05) a pour objectif d'élaborer le réseau suisse de transport. Il s'agit de financer les infrastructures nécessaires à nos routes et à nos transports. Cette initiative vise à créer un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération.

Plusieurs que vous pouvez émettre de toute façon déposer une demande de loi ou d'initiative parlementaire. Mais les initiatives parlementaires sont plus faciles à déposer et se font plus facilement.

Cette initiative est d'actualité plus importante que d'habitude, une nouvelle loi sur la fiscalité va entrer en vigueur en 2018 avec des variations plus fortes qu'habituellement. Ce sont des changements importants que les jeunes qui se lancent dans une entreprise ou qui veulent reprendre une affaire ont besoin de connaître.

Si vous êtes un jeune entrepreneur, vous pouvez bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser. Le parlement fédéral a mis en place des dispositions qui permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.

Il est donc extrêmement important que vous soyez au courant de ces dispositions. Elles vous permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.



Roselin de Cavallio, Conseillère fédérale, D



Lisa Mäurer, Conseillère fédérale, NCA

VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'avis fédéral du 30 septembre 2016 sur la création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération ? (FCR05)

Le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FCR05) a pour objectif d'élaborer le réseau suisse de transport. Il s'agit de financer les infrastructures nécessaires à nos routes et à nos transports. Cette initiative vise à créer un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération.

Plusieurs que vous pouvez émettre de toute façon déposer une demande de loi ou d'initiative parlementaire. Mais les initiatives parlementaires sont plus faciles à déposer et se font plus facilement.

Cette initiative est d'actualité plus importante que d'habitude, une nouvelle loi sur la fiscalité va entrer en vigueur en 2018 avec des variations plus fortes qu'habituellement. Ce sont des changements importants que les jeunes qui se lancent dans une entreprise ou qui veulent reprendre une affaire ont besoin de connaître.

Si vous êtes un jeune entrepreneur, vous pouvez bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser. Le parlement fédéral a mis en place des dispositions qui permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.

Il est donc extrêmement important que vous soyez au courant de ces dispositions. Elles vous permettent de bénéficier de certaines dispositions fiscales. Mais il est important de savoir comment les utiliser.



Lisa Mäurer, Conseillère fédérale, NCA



Roselin de Cavallio, Conseillère fédérale, D



Laurence Feltmann-Rado, Conseillère fédérale, D



Céline Ammann, Conseillère fédérale, NCA



## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises et FIE (R)?)



Daniela Frey  
Présidente SVEK

OUI

La FIE est véritablement un enjeu incontournable pour notre pays. Si la Suisse doit effectivement rester une région d'imposition des entreprises attractive (notamment en tant que pôle d'attraction au niveau international), il est crucial de parvenir à un accord sur le caractère équilibré de notre régime en matière fiscale.

Geneva est étonnamment épargnée par cette réforme. Avant son entrée en vigueur et si elle est maintenue de son PFC, il s'agit tout de même un enjeu clé de l'investissement et de l'emploi en Suisse. De façon très concrète, cela signifie de continuer à attirer et à soutenir l'investissement et le développement économique de la Suisse et ainsi de soutenir l'emploi.

La contribution de cette réforme est le fait de créer de nouveaux emplois dans les entreprises et de soutenir les entreprises existantes. Cela signifie de continuer à attirer et à soutenir l'investissement et le développement économique de la Suisse et ainsi de soutenir l'emploi.

La mesure renforce en cas de refus de la réforme fiscale la compétitivité de notre pays. C'est une bonne chose.

acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises et FIE (R)?)

Autre vote si ce n'est obligé, la formation et le développement des technologies, l'innovation et la Suisse, le domaine des sciences, notamment, offre beaucoup de possibilités d'investissement. Par conséquent, il est important de continuer à attirer et à soutenir l'investissement et le développement économique de la Suisse et ainsi de soutenir l'emploi.

Geneva et la Suisse en tant que pôle d'attraction au niveau international, il est crucial de parvenir à un accord sur le caractère équilibré de notre régime en matière fiscale.



## VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous la loi fédérale du 17 juin 2016 sur l'amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse (Loi sur la réforme de l'imposition des entreprises et FIE (R)?)



Ursula Schärer  
Présidente SVEK

NON

Le thème récurrent de l'imposition des entreprises est une question, particulièrement en Suisse. Sous l'angle d'attraction des investisseurs, la loi d'imposition des entreprises a été maintenue à son niveau actuel, mais elle offre des avantages financiers aux grandes sociétés. Il ne faut pas s'y tromper, cette réforme est une loi à double tranchant.

Une réforme de l'imposition des entreprises est une question, particulièrement en Suisse. Sous l'angle d'attraction des investisseurs, la loi d'imposition des entreprises a été maintenue à son niveau actuel, mais elle offre des avantages financiers aux grandes sociétés. Il ne faut pas s'y tromper, cette réforme est une loi à double tranchant.

Une réforme de l'imposition des entreprises est une question, particulièrement en Suisse. Sous l'angle d'attraction des investisseurs, la loi d'imposition des entreprises a été maintenue à son niveau actuel, mais elle offre des avantages financiers aux grandes sociétés. Il ne faut pas s'y tromper, cette réforme est une loi à double tranchant.

Geneva est étonnamment épargnée par cette réforme. Avant son entrée en vigueur et si elle est maintenue de son PFC, il s'agit tout de même un enjeu clé de l'investissement et de l'emploi en Suisse. De façon très concrète, cela signifie de continuer à attirer et à soutenir l'investissement et le développement économique de la Suisse et ainsi de soutenir l'emploi.

La contribution de cette réforme est le fait de créer de nouveaux emplois dans les entreprises et de soutenir les entreprises existantes. Cela signifie de continuer à attirer et à soutenir l'investissement et le développement économique de la Suisse et ainsi de soutenir l'emploi.

La mesure renforce en cas de refus de la réforme fiscale la compétitivité de notre pays. C'est une bonne chose.



# Votations du 27 novembre 2016: les prises de position de femmes politiques

## Votations du 27 novembre 2016: les prises de position de femmes politiques

6 femmes vous présentent leurs arguments.

Pour les consulter, deux possibilités :

- [Lire le PDF en ligne ;](#)



• Consultez les avis directement ci-dessous.



LES SUJETS DES PROCHAINES VOTATIONS

A. VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» (initiative «Sortir du nucléaire»)?  
Sujet traité par: Lisa Mazzoni Jodé, Céline Amouretti Jodé

B. VOTATION CANTONALE

1. Acceptez-vous l'initiative populaire 158 «Toucher pas à mes dimanche» ?  
Question subsidiaire: Si l'initiative (N 158 - Toucher pas à mes dimanche) l' + et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?

Sujet traité par: Jocelyne Haber Jodé

2. Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LDM)? (Contreprojet à l'RN 158)

Question subsidiaire: Si l'initiative (N 158 - Toucher pas à mes dimanche) l' + et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?

Sujet traité par: Anne Marie von Arnim Jodé



VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» (initiative «Sortir du nucléaire»)?

Pour aller plus loin, consultez le site de l'initiative.

Ne jurez pas à la nucléaire rose et fièvre une fois de plus en parlant de la plus haute du monde!

Un accident nucléaire survient en Suisse, nous sommes en alerte dans les zones les plus peuplées et un accident impliquant l'énergie jusqu'à un million de personnes, de même en fait notre système fédéral et de nombreuses centrales nucléaires, mais aussi les infrastructures de transport et l'économie suisse sont en danger. Sans parler du coût d'une telle catastrophe, qui s'élèverait à plusieurs centaines de milliards.



Or, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.

Voilà une opportunité pour l'économie suisse et la création d'emplois en Suisse!



VOTATION FÉDÉRALE

Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire» (initiative «Sortir du nucléaire»)?



Sortir du nucléaire ou comment tenter dans le monde? Pour nous, il n'y a pas de doute: nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.

Par conséquent, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.

Par conséquent, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.



VOTATION CANTONALE - OBJET 1

Acceptez-vous l'initiative populaire 155 «Toucher pas à mes dimanche» ?

Question subsidiaire: Si l'initiative (N 155 - Toucher pas à mes dimanche) l' + et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?



Plaisant aller en Suisse de l'initiative 155 «Toucher pas à mes dimanche» ? Cette initiative vise à empêcher qu'une modification de l'ordonnance de la loi sur le travail (LST) puisse permettre à Genève l'ouverture supplémentaire des commerces les dimanches. Au lieu de cela, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.

Plaisant aller en Suisse de l'initiative 155 «Toucher pas à mes dimanche» ? Cette initiative vise à empêcher qu'une modification de l'ordonnance de la loi sur le travail (LST) puisse permettre à Genève l'ouverture supplémentaire des commerces les dimanches. Au lieu de cela, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.



VOTATION CANTONALE - OBJET 2

Acceptez-vous la loi modifiant la loi sur les heures d'ouverture des magasins (LDM)? (Contreprojet à l'RN 158)

Question subsidiaire: Si l'initiative (N 155 - Toucher pas à mes dimanche) l' + et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ?



Initiative 155 «Toucher pas à mes dimanche» ? Cette initiative vise à empêcher qu'une modification de l'ordonnance de la loi sur le travail (LST) puisse permettre à Genève l'ouverture supplémentaire des commerces les dimanches. Au lieu de cela, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.

Plaisant aller en Suisse de l'initiative 155 «Toucher pas à mes dimanche» ? Cette initiative vise à empêcher qu'une modification de l'ordonnance de la loi sur le travail (LST) puisse permettre à Genève l'ouverture supplémentaire des commerces les dimanches. Au lieu de cela, nous sommes prêts à nous battre, et nous nous battons, en ce qui concerne l'atome. Les services industriels généraux fournissent effectivement des services essentiels, notamment à l'industrie et à l'agriculture. Un engagement est en fait des énergies solaires et éoliennes, qui complètent la force hydraulique afin de la production suisse représentant près de 60% de l'électricité. C'est aussi grâce au programme SCET, qui a permis d'acquiescer l'énergie de la consommation électrique annuelle de 3000 mégawatt, depuis son lancement en 2002, et qui sera que pendant le 100% à la fin de son terme, un autre sera un peu de l'énergie suisse. Une électricité, grâce à l'efficacité énergétique. Assurons-nous d'un approvisionnement sûr et durable avec la transition énergétique, plutôt que de prolonger l'usage de nos centrales, qui seront remplacées après des centaines de millions de francs.



## VOTATION VILLE DE GENÈVE

Approuver avec la délégitimation du Conseil Municipal de la Ville de Genève, du 19 janvier 2016 (PM-064), covering an order of 8 071 695 francs destined to the requalification complete of the aisle of Penthésilais côté avenue Henri-Dunant, the finalisation of the arrangement côté avenue du Mail, comprising as well the plantation of 87 arbres, the transplantation of 54 arbres, the mise en place des réseaux de soutènement et d'équipements pour les marchés ainsi que le renforcement de l'éclairage afin de faciliter la déambulation et améliorer la sécurité, étant entendu qu'en aucun cas il ne sera procédé à l'abattage d'arbres ou bonne santé?



Eugénie Bulez  
Conseillère municipale  
indépendante

OUI

### Devrait-on voter en faveur de l'aménagement de la Place de Penthésilais (P5) à Genève?

Il y a eu un accord de principe entre le Conseil Municipal et le Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève. Il s'agit de financer la réalisation de l'ouvrage par le biais de la taxe d'habitation. L'ouvrage est prévu pour être réalisé en 2017.

Les travaux de la Place de Penthésilais sont en cours. Il y a eu un accord de principe entre le Conseil Municipal et le Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève. Il s'agit de financer la réalisation de l'ouvrage par le biais de la taxe d'habitation. L'ouvrage est prévu pour être réalisé en 2017.

Le projet initial présenté au Conseil Municipal prévoyait d'installer 150 arbres sur cette place. Cependant, il a été décidé de planter 87 arbres et de transplanter 54 arbres. Ce projet est en cours de réalisation.

La proposition de compromis, soumise ensuite par le Conseil Municipal, consiste à conserver un maximum des arbres existants, de les transplanter si nécessaire et de planter un nombre plus petit de nouveaux arbres.

Le refus de ce compromis signifierait le fait que l'on ne passerait pas tout le processus de la délégitimation en faveur des arbres. C'est-à-dire que l'on ne passerait pas tout le processus de la délégitimation en faveur des arbres. C'est-à-dire que l'on ne passerait pas tout le processus de la délégitimation en faveur des arbres.

C'est un fait. Les arbres en état de non-vie sont à abattre. Les arbres en état de non-vie sont à abattre. Les arbres en état de non-vie sont à abattre.

Il y a eu un accord de principe entre le Conseil Municipal et le Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève. Il s'agit de financer la réalisation de l'ouvrage par le biais de la taxe d'habitation. L'ouvrage est prévu pour être réalisé en 2017.

Le projet initial présenté au Conseil Municipal prévoyait d'installer 150 arbres sur cette place. Cependant, il a été décidé de planter 87 arbres et de transplanter 54 arbres. Ce projet est en cours de réalisation.

La proposition de compromis, soumise ensuite par le Conseil Municipal, consiste à conserver un maximum des arbres existants, de les transplanter si nécessaire et de planter un nombre plus petit de nouveaux arbres.



## VOTATION VILLE DE GENÈVE

Approuver avec la délégitimation du Conseil Municipal de la Ville de Genève, du 19 janvier 2016 (PM-064), covering an order of 8 071 695 francs destined to the requalification complete of the aisle of Penthésilais côté avenue Henri-Dunant, the finalisation of the arrangement côté avenue du Mail, comprising as well the plantation of 87 arbres, the transplantation of 54 arbres, the mise en place des réseaux de soutènement et d'équipements pour les marchés ainsi que le renforcement de l'éclairage afin de faciliter la déambulation et améliorer la sécurité, étant entendu qu'en aucun cas il ne sera procédé à l'abattage d'arbres ou bonne santé?



Sophie Bionaz  
Conseillère municipale  
démocrate

NON

### Non à l'abattage d'arbres sains à Penthésilais

Ce qui n'est pas en discussion sur la place de Penthésilais, c'est que les arbres en état de non-vie sont à abattre. Les arbres en état de non-vie sont à abattre. Les arbres en état de non-vie sont à abattre.

Il y a eu un accord de principe entre le Conseil Municipal et le Service de l'Urbanisme de la Ville de Genève. Il s'agit de financer la réalisation de l'ouvrage par le biais de la taxe d'habitation. L'ouvrage est prévu pour être réalisé en 2017.

Le projet initial présenté au Conseil Municipal prévoyait d'installer 150 arbres sur cette place. Cependant, il a été décidé de planter 87 arbres et de transplanter 54 arbres. Ce projet est en cours de réalisation.

La proposition de compromis, soumise ensuite par le Conseil Municipal, consiste à conserver un maximum des arbres existants, de les transplanter si nécessaire et de planter un nombre plus petit de nouveaux arbres.

Les arbres de la Ville de Genève sont précieux et apprennent des habitants. Certains d'entre eux, surtout les arbres présents dans les courtoiseries de la Ville, jouent un rôle important dans la vie de la Ville de Genève.

Le nouveau projet de la place de Penthésilais, qui prévoit la plantation de 87 arbres et la transplantation de 54 arbres, est en cours de réalisation.

Pour nos voisins, nous nous recommandons de voter NON.

OUI NON

CLAPS  
L'axe de la Synagoge  
CH-1204 Genève  
www.claps.ch  
contact@claps.ch  
+41 22 310 66 55

